

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

L'an deux mil quatorze, le 17 mai à 8h30, le Conseil Communautaire, légalement convoqué, s'est réuni en la Maison de l'Intercommunalité, sous la présidence de Monsieur Christian RAYOT, Président.

Étaient présents : Monsieur Christian RAYOT, Président, et Mesdames et Messieurs Jacques ALEXANDRE, Marielle BANDELIER, Martine BENJAMAA, Jacques BOUQUENEUR, Anissa BRIKH, Laurent BROCHET, Claude BRUCKERT, Christine DEL PIE, Monique DINET, Jean-Jacques DUPREZ, Daniel FRERY, Sophie GUYON, André HELLE, Jean-Louis HOTTLET, Fatima KHELIFI, Jean LOCATELLI, Didier MATHIEU, Thierry MARCJAN, Robert NATALE, Pierre OSER, Cedric PERRIN, Jean RACINE, Frédéric ROUSSE, Roger SCHERRER, Bernard TENAILLON, Jean-Claude TOURNIER, Pierre VALLAT, **membres titulaires** et Hervé FRACHISSE, Nicolas BEY, Emmanuelle PY, Patrice SCHWARTZENTRUBER, **membre suppléant ayant reçu pouvoir d'un membre titulaire.**

Étaient excusés : Mesdames et Messieurs Denis BANDELIER, Josette BESSE, Jean-Claude BOUROUH, Roland DAMOTTE, Jacques DEAS, Patrice DUMORTIER, Joseph FLEURY, Marie-Lise LHOMET, Bernard LIAIS, Gérard FESSELET, Claude SCHWANDER, Dominique TRELA, Bernard VIATTE.

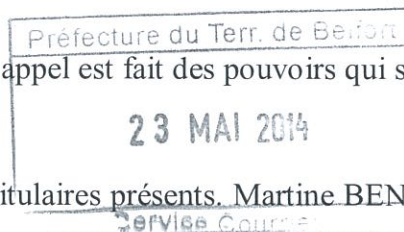
Avaient donné pouvoir : Mesdames et Messieurs Josette BESSE à Cedric PERRIN, Jean-Claude BOUROUH à Nicolas BEY, Patrice DUMORTIER à Jacques BOUQUENEUR, Gérard FESSELET à Patrice SCHWARTZENTRUBER, Marie-Lise LHOMET à Jean-Claude TOURNIER, Bernard LIAIS à Bernard TENAILLON, Claude SCHWANDER à Emmanuelle PY, Bernard VIATTE à Hervé FRACHISSE.

Assistaient à la séance :

Date de convocation	Date d'affichage	Nombre de conseillers	
Lundi 12 mai	Lundi 12 mai	En exercice	41
		Présents	32
		Votants	36

Il est vérifié l'existence du quorum pour les décisions et appel est fait des pouvoirs qui sont remis au Président

Le secrétaire de séance est désigné parmi les membres titulaires présents. Martine BENJAMMA est désignée.



2014-04-03 – Désignation des candidats à la Commission Départementale de la Coopération Intercommunale (CDCI)

Rapporteur : Christian RAYOT

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L 5211-42 à L5211-45 et R5211-19 à R5211-40

Vu les arrêtés n°2014120-0001 et n°2014120-0002

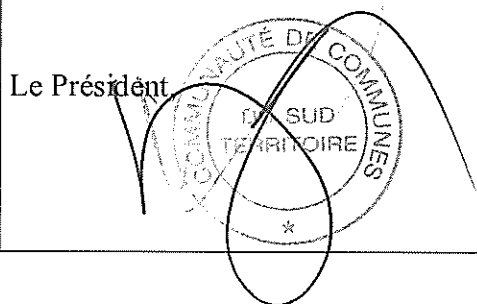
Le Conseil Communautaire, après en avoir débattu, à l'unanimité des membres présents décide de désigner 4 candidats pour la représentation de la Communauté de Communes du Sud Territoire à la CDCI.

**-Christian RAYOT
-Monique DINET
-Jean-Louis HOTTLET
-Frederic ROUSSE**

Le Président soussigné, certifie que la convocation du Conseil Communautaire et le compte rendu de la présente délibération ont été affichés conformément à la législation en vigueur.

**Acte rendu exécutoire après dépôt
en Préfecture le
Et publication ou notification le**

Le Président



Le Président,

